

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 22 mars 2018

Le Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris approuve le compte financier et l'affectation des résultats 2017 et adopte un deuxième budget rectificatif pour 2018.

Le Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, réuni le 22 mars 2018 sous la présidence de Jean-Yves le Bouillonec, a approuvé le compte financier et l'affectation des résultats 2017. Il a également approuvé un deuxième budget rectificatif, de 6,4 Md€ en autorisations d'engagement et 2,92 Md€ en crédits de paiements.

Ce budget vient réviser le premier budget rectificatif approuvé le 13 février 2018 par le Conseil de surveillance qui a permis le lancement des travaux de la première partie de la ligne 16 et ceux de la ligne 14 Sud. Il correspond aux autorisations nécessaires en 2018 pour poursuivre la réalisation intégrale du Grand Paris Express selon le nouveau phasage, conformément aux orientations présentées par le Premier ministre et la ministre chargée des transports le 22 février 2018.

Ce budget rectificatif vise notamment à financer :

- La notification des marchés des systèmes et des sites de maintenance de la ligne 15 Sud, ainsi que la poursuite des travaux de génie civil. Sur la ligne 16, elle permettra l'inscription des engagements du deuxième lot des marchés de génie civil, qui inclut la réalisation de quatre gares : Aulnay, Sevrans – Beaudottes, Sevrans – Livry et Clichy – Montfermeil.
- La modernisation du réseau existant, par une enveloppe de 752 M€. 111 M€ seront engagés pour le prolongement de la ligne 14 au nord, entre Saint Lazare et Mairie de Saint-Ouen. 633 M€ financeront le Plan de mobilisation des transports (EOLE, ligne 11 à Rosny, RER), et 8,2 M€ seront affectés à l'adaptation des réseaux existants.

En outre, ce budget rectificatif conduit à une augmentation du recours à l'emprunt. En conséquence, le Conseil de surveillance passe l'autorisation de recours aux financements à plus d'un an à 2,4 Md€ et à 1,25 Md€ pour les financements à moins d'un an.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18 – xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr

Raphaëlle Martin : 01 75 62 38 27 – rmartin.quai3@societedugrandparis.fr